

Cette année encore, l'activité de notre association « CLIC CLELIA » est en augmentation.

Et de plus en plus de nos aînés, ayant majoritairement et naturellement le souhait de rester à domicile, font appel au Centre Local d'Information et de Coordination. Malgré l'isolement, malgré la fragilité due au grand âge, avec des ressources financières limitées, nous mettons tout en oeuvre pour répondre à leurs attentes dans les meilleurs délais.

Le «CLIC CLELIA» travaille en priorité avec :

- les CCAS des villes des 5 communes,
- les établissements, les institutions et les divers services sociaux et de soins.

L'association a pour objectif de dépister les personnes à risque, les informer, les diriger, les accompagner, ce sont nos missions principales afin de donner à nos personnes âgées toute leur place dans notre société.

Intégrée à la politique départementale toujours en soutien avec les 5 villes, le «CLIC CLELIA » s'efforce de donner «vie» à nos aînés.

Depuis peu, une équipe nouvelle est en place, pleine de dynamisme et de projets afin de répondre au mieux aux nombreux besoins de chacun.

Vous pouvez compter sur moi pour les accompagner et les soutenir dans leurs tâches.

Merci aux membres du conseil d'administration de leur présence fidèle et de leurs apports constructifs.

Madame Joelle WATINE
Présidente du CLIC CLELIA



programme de conférences CLELIA

La prochaine conférence aura pour thème la diététique pour les séniors, intitulée « la santé dans l'assiette », animée par le Docteur COELENBIER, médecin directeur de PREVENLYS à Lomme. Elle aura lieu le lundi 29 juin 2015 de 15h à 17h, à DOMYOS (rue du pavé stratégique à Marcq en Baroeul, en face de l'aérodrome de Bondues).

Information et inscription au 03.20.89.65.35 auprès de Myriam au CLIC CLELIA.

Définition d'une MAIA

Sur le territoire, un nouveau dispositif, la MAIA LISAS, vient d'être mise en place. Les MAIA sont destinées à planifier un parcours personnalisé de prise en soin à domicile. Actuellement, on en compte 250 et il est envisagé d'en créer 100 de plus en 2015 sur le territoire français.

Afin de mieux les connaître, nous vous proposons quelques questions / réponses pour comprendre le rôle de ces dispositifs de proximité créés dans le cadre du dernier plan Alzheimer.

• Qu'est-ce que la MAIA ?

Une MAIA n'est pas une structure au sens physique du terme, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas accueillir le public. Il s'agit d'un dispositif qui associe tous les acteurs du social, du médicosocial et du sanitaire engagés dans l'accompagnement des personnes âgées de 60 ans et plus, comme les CLIC, les CCAS, les Centres Hospitaliers ou les professionnels de santé. Sur le secteur, la MAIA LISAS est portée par deux CLIC (CLELIA et RIV'AGE) et 3 centres hospitaliers (Wasquehal, Roubaix, et Wattrelos).

• Pourquoi les MAIA ont-elles été créées ?

Par la mise en place de différents mécanismes, en lien avec l'ensemble des acteurs qui gravite autour des personnes âgées (Conseil Général, CLIC, CCAS, SSIAD, professionnels libéraux, etc...) elles visent à harmoniser les réponses à tout endroit du territoire et à simplifier et optimiser au mieux la prise en charge des personnes âgées. Dans ce dispositif, on y trouve la gestion de cas constituée d'une équipe de 3 personnes.

• Quel est le rôle spécifique des gestionnaires de cas ?

Les gestionnaires de cas sont des professionnels de terrain (ergothérapeute, assistant social et infirmier) qui sont entièrement dédiés à la coordination, au long cours, des interventions pour les personnes âgées en situation complexe. On peut citer comme exemple le cas d'une personne souffrant d'une maladie chronique évolutive et dont l'aidant ainsi que les acteurs de terrain seraient en difficulté voire en situation d'échec permanente pris en charge par un gestionnaire de cas. Par ailleurs, il sera aussi amené à faire remonter les éventuels dysfonctionnements observés sur le territoire afin d'améliorer le système de prise en charge.

• Où en est le déploiement des MAIA en France ?

Dispositif expérimental en 2008, les MAIA sont désormais en cours de généralisation, mais à l'heure actuelle, il est encore difficile d'en mesurer l'impact au niveau national, les situations étant très variables d'un territoire à l'autre, en fonction de leur accessibilité et de la densité démographique de la région.

• Comment la MAIA est-elle interpellée ?

La MAIA sera interpellée par un partenaire professionnel tel que les CLIC principalement ou encore les différents CCAS des communes. Par contre, elle ne peut pas être contactée en direct par les familles. La MAIA LISAS va recruter 3 gestionnaires de cas, et chacun pourra accompagner jusqu'à 40 situations simultanément.

Plan CANICULE

Avec l'arrivée de l'été, nous avons tous encore à l'esprit la canicule que la France a connue durant l'été 2003. Depuis, le gouvernement a mis en place quelques préconisations à mettre en place, afin d'éviter que la chaleur puisse être mieux supportée particulièrement par nos aînés.

Il faut savoir que chaque commune du territoire du CLIC CLELIA dispose d'un CCAS. Dans le cadre du plan canicule, le CCAS inscrit dans un registre nominatif (décret 2004-926 code de l'action sociale et des familles) les personnes âgées avec leur accord. Ainsi, les communes n'inscrivent uniquement les personnes qui en ont fait la demande. Et pour celles qui ne sont pas encore inscrites à ce jour, elles peuvent le faire par le biais du bulletin municipal ou du site internet de leur commune.



En cas de canicule, il est conseillé de :

- Rafraîchir son habitation en gardant les fenêtres fermées le jour (les ouvrir tôt le matin), et de garder les rideaux et volets fermés (ceux exposés au soleil). Tenter de provoquer des courants d'air est conseillé.
- Se rafraîchir en prenant des douches sans se sécher et rester chez soi dans les pièces les plus fraîches.

Il est conseillé de se désaltérer :

- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins 1 litre et demi par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (Ne consommez pas d'alcool, qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation).
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides augmentent la sécrétion de l'urine.
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melons, pastèques, prunes, raisins, agrumes) et des crudités (concombres, tomates, sauf en cas de diarrhées), boire de l'eau gélifiée.
- Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage, etc.).



Voici les coordonnées des CCAS des communes, n'hésitez pas à les joindre :

BONDUES : 03.20.94.58.23

MARCQ EN BAROEUL : 03.20.45.46.61

MOUVAUX : 03.20.76.27.29

WASQUEHAL : 03.20.65.73.20

Pour toute autre information sur le plan canicule, vous pouvez joindre :

CLIC CLELIA : 03.20.89.65.35

Canicule Info Service : 0800.06.66.66

(appel gratuit depuis un poste fixe, numéro en fonction du 08 juin au 31 août).

Une nouvelle année avec une nouvelle équipe !

Le directeur du CLIC, Stéphane CORNIL, a pris ses fonctions début février 2015. En parallèle, l'équipe est maintenant composée de Myriam au secrétariat, d'Alice, coordinatrice, assistée depuis peu par une aide à la coordination, Sonia AFFES.

Rappelons que le CLIC-CLELIA est un guichet d'accueil, d'écoute et d'information, pour les personnes de plus de 60 ans afin de les aider à construire leur projet d'avenir en tenant compte de leurs attentes et de leurs besoins. C'est aussi, insiste Joëlle Watine, la présidente « un lieu d'information et d'orientation pour les familles et les aidants qui se sentent bien souvent isolés et ont des difficultés à faire face à certaines situations, la dépendance par exemple. Lors de nos évaluations à domicile, nous aidons tous les seniors et leurs familles à trouver des solutions rapides et adaptées à leurs problèmes ».

Le CLIC est sollicité pour des questions concernant les démarches administratives, concernant les aides financières et techniques, sur l'aménagement de logement, sur les structures d'accueil des personnes âgées, etc... c'est un service entièrement gratuit car financé par le Conseil Départemental mais aussi par les communes.

Par ailleurs, le CLIC anime des commissions de travail et organise tout au long de l'année des conférences sur différentes thématiques, sociales et sanitaires à destination des seniors et des professionnels de terrain.

